



Mosson Coulée Verte

Le Mercure esc. 253, 164, avenue de Barcelone 34080 Montpellier

Tél. Fax 04 67 75 81 56 e-mail : apmcv@club-internet.fr

Montpellier, le 15 juin 2012

Monsieur Bernard DELBOS
Commissaire enquêteur pour la
révision simplifiée du POS de
GRABELS

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-jointe les observations de notre association et les annotations en italique ou en jaune concernant la révision simplifiée du POS de GRABELS secteur plateau de Bel Air , Landes de la Soucarède.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos salutations distinguées

Cathy VIGNON
Secrétaire de l'association

Remarques à propos de l'EXTRAIT de l'Etude Egis eau Bel Air Grabels de mai 2011

1.3.2.3. Vulnérabilité de l'aquifère

A l'affleurement, l'absence de sol, et la présence de figures de karstification, montre une **très forte vulnérabilité**. Au coeur des bassins, l'existence d'un recouvrement par les formations imperméables de l'oligocène réduit localement la vulnérabilité. *La vulnérabilité globale est forte mais celle de la zone l'est beaucoup moins. Elle pourrait cependant être accentuée par la fissuration du site. Il serait prudent de demander une protection passive (couche d'argile d'épaisseur suffisante) pour compenser cette vulnérabilité.*

1.3.2.4. Usage des eaux souterraines **Aucun usage spécifique sur le site**

Après consultation de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) de l'Hérault il apparaît que le **projet se situe en dehors de tout périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable.**

Le périmètre de protection éloigné le plus proche est celui du Forage Puech Serié à environ 250 m au Sud-Est du périmètre de projet.

Quelques puits sont présents à proximité du périmètre de projet le plus proche à 1km au N/E

Il faudrait connaître l'usage de ces puits (agricole ? eau potable ? eau d'abreuvement des animaux ?)

1.3.3. Ressource en eau superficielle

Le secteur d'étude est en partie drainé vers la Mosson via les ruisseaux de Rieu Querelle et de la Fosse.

L'exutoire de cette rivière est le Lez qui rejoint ensuite la mer Méditerranée.

Cette rivière fait l'objet de pressions au regard des rejets agricoles sur les pentes des coteaux. La pêche amateur est l'une des activités de loisir de la Mosson Au regard de la moyenne qualité des eaux avales du site, les enjeux sur le milieu superficiel se présentent comme relativement forts au droit de la zone d'étude.

L'objectif de tous projets d'aménagement est de maintenir la qualité actuelle des eaux et aussi de permettre l'atteinte du bon état global en 2015 de la masse d'eau.

1.3.3.1. Réseau hydrographique de la zone d'étude

Réseau hydrographique éparsé canalisé par la Mosson

Le réseau hydrographique de la zone d'étude est constitué

par :

- **Une multitude de cours d'eau temporaires** tout autour du périmètre de projet du fait de la succession de collines de faible hauteur. Les eaux issues du site de projet ruissellent vers 2 affluents de la Mosson : le Rieu Querelle, situé à moins de 500 m au Nord du site de projet, et la Fosse, situé à un peu plus de 500 m au Sud. *Il semble que le ruisseau de la fontaine de Courpouiran ait été oublié. Or c'est principalement lui qui drainerait les écoulements des eaux (il s'écoule depuis la Soucarède et passe à l'Est du mas de Naussargues). Il est vraiment curieux que cette étude ne le mentionne pas !*

- **La rivière de la Mosson** constitue l'exutoire final de l'ensemble des cours d'eau et des ruisseaux de la zone. La Mosson, cours d'eau méditerranéen de 38 km de long, prend sa source à Montarnaud. Elle traverse les plaines marneuses plantées de vignes en amont de Grabels et rejoint le Lez après un parcours de 35 km, avant de se jeter dans l'étang de l'Arnel. Le lit de la Mosson et de ses affluents est à sec une grande partie de l'année.

1.3.3.2. Usages des eaux superficielles

La Mosson du ruisseau de Miege Sole au ruisseau du Coulazou

La pêche amateur est l'une des activités de loisir de la Mosson. Sur la zone d'étude, aucun itinéraire de promenade n'est à signaler le long du cours d'eau.

Il reçoit également des rejets d'origine agricole provenant des pentes des vallons et des plaines voisines. Les activités équestres peuvent être une source de pollution.

1.3.3.3. Qualité des eaux superficielles

_ QUALITE DES EAUX SUR LE SITE DE PROJET *Qualité des ruisseaux*

Il n'existe pas de suivi de qualité des ruisseaux de Querelle, de la Fosse. Aucune donnée n'est disponible sur les paramètres physico-chimiques et biologiques caractérisant la qualité des eaux de ces cours d'eau.

Aucune donnée piscicole n'est disponible pour ces cours d'eau. Cependant l'absence d'écoulement permanent des eaux, permet de dire que le maintien d'une population piscicole est improbable.

_ QUALITE DES EAUX DES EXUTOIRES : LA MOSSON

La rivière de la Mosson, fait l'objet d'un suivi de la qualité des eaux par l'Agence de l'Eau du bassin Rhône Méditerranée Corse. Les données de suivi sont analysées à l'aide du SEQ-Eau (Système d'Evaluation de la Qualité des Eaux).

Le SEQ-Eau évalue la qualité physico-chimique de l'eau et son aptitude aux usages et aux fonctions naturelles des milieux aquatiques.

La seule station de mesure de la Mosson qui soit assez proche du périmètre de projet et dont les données sont assez récentes pour être représentative est située à environ 3 km à l'Est, au Lieu dit de La Grave, sur la commune de Grabels. Les données les plus récentes datent de 2005.

Physico-chimie par altération

En 2005, les mesures indiquent **une qualité « moyenne » des eaux par altération ainsi qu'une aptitude moyenne à la biologie** pour cette station de mesure. Les analyses ont mis en évidence des taux élevés de matières organiques et oxydables **dues essentiellement à des déversements d'eau usée dans un réseau inopérant et des pollutions agricoles diffuses.**

L'état patrimonial de la ressource varie suivant les usages, la qualité des eaux est :

- « médiocre » pour l'alimentation en eau potable, au regard de taux de

matières organiques et oxydables importants, et de l'effet des proliférations végétales,

- « Très mauvaise » pour l'aquaculture, au regard des paramètres relevés pour les mêmes paramètres

- « très bonne » pour l'abreuvement

Remarques globale de l'association sur le projet de dépôt d'inertes

Plan paysager

Sur le plan paysager, les réalisations d'urbanisme sont beaucoup plus dommageables à la qualité du site que les dépôts d'inertes. Il n'est qu'à voir les tours des Tritons pour s'en convaincre. De plus les dépôts devraient être recouverts, à terme, et végétalisés.

Remarques sur le plan géologique et hydrogéologique

La majeure partie de la tectonique locale est constituée de failles refermées par le mouvement compressif ne laissant pas de place à des fissurations ouvertes qui permettraient des écoulements superficiels.

La zone n'est pas lapiazée mais au contraire en petits bancs avec interlits marneux ou comblés par des argiles de décalcification, donc peu propice aux écoulements. La fissuration y est peu développée, fermée ou colmatée, les fissures ne communiquent pas entre elles.

L'analyse piézométrique conclut à une très faible perméabilité et une quasi-absence de relation entre les aquifères de la zone. Il n'y a pas d'aquifère en subsurface.

En ce qui concerne une éventuelle relation avec l'aquifère de la source du Martinet, la productivité de cette dernière provient du fait que 50 % de l'eau de la nappe est en fait de l'eau superficielle. Le BRGM avait réalisé des études, au moment de la mise en oeuvre de l'exploitation de la nappe par la commune pour l'alimentation du golf. Ces études microbiologiques montraient clairement une relation directe avec les écoulements d'eaux usées à Grabels. La Mosson avait d'ailleurs un fonctionnement particulier sans assecs typiques des cours méditerranéens, du fait des relations constantes au long de son lit entre son niveau superficiel et sa nappe d'accompagnement.

L'exploitation de la nappe du Martinet a conduit à des assecs importants > 300 m, 600 m plus bas que le pompage, directement corrélés aux périodes de pompage.

Le pompage, très important pour un petit cours d'eau (2400 m³/j puis limité à 2000 m³/j) et la très forte dégradation de la zone de la source par le bétonnage d'un griffon, l'empierrrement de l'autre griffon, l'implantation d'ouvrages dans le lit majeur du cours d'eau (bassin d'orage, endiguements du bassin, aire de jeu, ...) l'abattage de la ripisylve, l'absence de respect du débit réservé ont conduit à une dégradation sans précédent de cette zone naturelle, montrant le peu de cas du milieu naturel dont a fait preuve la commune de Juvignac.

Ce n'est certes pas le dépôt d'inertes de Bel-Air qui pourra rivaliser avec de telles atteintes. Un tel dépôt est absolument nécessaire pour éviter les dépôts sauvages dans la garrigue, qui sont bien plus dommageables au milieu naturel du fait qu'ils sont effectués n'importe où et notamment dans des milieux fragiles, et sans contrôle.

En termes de mesure de précaution, il nous semblerait souhaitable que le talweg = source du ruisseau de la Fontaine de Courpouiran soit équipé d'un merlon permettant d'effectuer une mini-retenue permettant de circonscrire l'emport de matières fines.